

Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA)

CONTEXTE

La prévalence de la rhinite allergique saisonnière est en constante augmentation depuis les dernières décennies, notamment en raison des changements climatiques.

Au Québec, 13 % de la population est allergique aux pollens. Parmi les pollens allergènes, l'herbe à poux constitue la plus importante cause de rhinite allergique saisonnière dans tout le nord-est de l'Amérique du Nord. Les coûts de santé associés à l'herbe à poux sont évalués de 157 à 240 millions de dollars.

La SQRPA s'inscrit dans la priorité 26 visant à prévenir et à limiter les maladies, les blessures, la mortalité, et les impacts psychosociaux dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC).

OBJECTIFS

- Inciter les ministères et organismes gouvernementaux à entretenir leurs terrains conformément aux bonnes pratiques de contrôle des pollens allergènes, en mettant l'accent sur l'herbe à poux.
- Favoriser l'adoption, par les municipalités et arrondissements, d'un plan de contrôle des pollens allergènes visant principalement l'herbe à poux.
- Soutenir les municipalités, les arrondissements ainsi que les ministères et organismes gouvernementaux dans la planification et la mise en œuvre de mesures de contrôle des pollens allergènes.
- Évaluer l'efficacité des plans de contrôle des pollens allergènes dans les municipalités et arrondissements.

DÉMARCHE

- Consultation interministérielle en vue d'avoir une position gouvernementale concertée (hiver 2015);
- Développement d'une trousse d'outils (été 2015);
- Diffusion d'un plan d'action (août 2015);
- Lancement du programme d'aide financière (août 2015);
- Réalisation des projets par les municipalités (été 2016);
- Lancement du deuxième appel de propositions (automne 2016);
- Réalisation des projets par les municipalités (été 2017).

Organisme responsable

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Responsable du projet

Isabelle Demers
Conseillère scientifique
Direction de la santé
environnementale et de la
toxicologie
Institut national de santé publique
du Québec
Tél. : 418 266-6717
Courriel :
isabelle.demers@inspq.qc.ca

Autres partenaires

- Association pulmonaire du Québec (APQ)
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)
- Société québécoise des infrastructures (SQI)

Début et fin du projet

Mars 2013 à mars 2018



RETOMBÉES ESCOMPTÉES

Le but de la SQRPA est de mobiliser les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements afin qu'ils contribuent à la réduction des répercussions sanitaires associées aux pollens allergènes, principalement celui de l'herbe à poux.

Pour ce faire, la SQRPA soutient la vision que les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements s'engagent dans la gestion des pollens allergènes. À terme, la SQRPA vise l'intégration de mesures de contrôle des pollens allergènes dans les pratiques courantes d'entretien de ces organisations.

Afin d'aider les intervenants visés à s'engager dans la gestion et le contrôle des pollens allergènes, diverses mesures sont mises en place :

- Un programme d'aide financière pour inciter les municipalités et arrondissements à développer et à mettre en œuvre des plans de contrôle des pollens allergènes;
- Un guide pour l'élaboration de plans de contrôle;
- Un plan de communications, incluant une tournée de promotion de la SQRPA dans les grands événements (congrès, colloques, etc.) rassemblant les clientèles cibles de la SQRPA (municipalités, ministères et organismes gouvernementaux);
- Une modélisation bioclimatique du développement de l'herbe à poux;
- Un service de soutien technique aux intervenants;
- Un suivi des concentrations des pollens afin de mesurer l'efficacité des actions mises en place dans les municipalités bénéficiaires d'une subvention.

Cibles :

Cible 1 : D'ici 2018, adoption de mesures de contrôle de l'herbe à poux dans 100 % des immeubles appartenant au gouvernement du Québec et gérés par la SQI.

Cible 2 : D'ici 2018, participation de 15 municipalités dans le contrôle de l'herbe à poux.

Cible 3 : Que 50 % des municipalités et arrondissements soient joints par la diffusion des outils, guides et autres documents; que 100 % des ministères et organismes gouvernementaux soient joints par la diffusion des outils, guides et autres documents.

Cible 4 : Diminution de 40 % des concentrations de pollens postintervention en milieu résidentiel dans les municipalités et arrondissements ayant bénéficié du programme d'incitatifs financiers et ayant mis en œuvre un plan de contrôle des pollens allergènes.

RÉSULTATS

À la suite de l'appel de propositions lancé en novembre 2015, 4 projets ont été financés :

1. Campagne herbe à poux V3R 2016 – Ville de Trois-Rivières.
2. Plan de contrôle de l'herbe à poux 2016 – Ville de Granby.
3. Gestion des pollens allergènes et programme d'entretien des carrés d'arbres et des espaces verts – Arrondissement du Plateau-Mont-Royal.
4. Campagne annuelle d'arrachage de l'herbe à poux et interventions auprès des municipalités – Association pulmonaire du Québec.

RÉSULTATS (SUITE)

Ces projets ont été réalisés au cours de l'été 2016. Deux municipalités ont participé à la campagne de mesure des concentrations de pollen à l'été 2016, soient les villes de Granby et de Trois-Rivières. Cet échantillonnage visait à comparer les concentrations de pollens entre un site témoin, où aucune intervention spécifique de contrôle d'herbe à poux n'était appliquée, et un site où des interventions étaient réalisées. On a ainsi mesuré deux fois moins de pollen à Granby et cinq fois moins à Trois-Rivières dans les sites où des interventions de contrôle de l'herbe à poux avaient été effectuées. Ces résultats laissent donc supposer que les actions menées par ces deux villes ont porté leurs fruits.

Divers outils ont par ailleurs été produits, notamment :

- un [guide de gestion et de contrôle de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes](#)
- une [page Web](#) détaillée sur l'herbe à poux et les autres pollens allergènes
- une [méthode de cartographie](#) du potentiel d'infestation des terrains par l'herbe à poux pour les zones d'intervention prioritaires (ZIP)

Un deuxième appel de propositions de projets a été lancé à l'automne 2016 pour le financement de projets qui se réaliseront à l'été 2017. Cinq projets ont été retenus :

1. Contrôle de l'herbe à poux – Ville de Nicolet
2. L'herbe à poux, je la reconnais, je l'arrache – Ville de Québec
3. Plan de contrôle des pollens allergènes 2017-2021 – Ville de Sherbrooke
4. Élaboration d'un plan de contrôle de l'herbe à poux et mise en œuvre d'actions à l'été 2017 – Ville de Plessisville
5. Campagne annuelle d'arrachage de l'herbe à poux et interventions auprès des municipalités – Association pulmonaire du Québec

La mesure des concentrations de pollens sera réitérée pour les quatre nouvelles villes financées en 2017. Les résultats seront connus au début de l'année 2018.

RÉFÉRENCES

[État des connaissances sur le pollen et les allergies – Les assises pour une gestion efficace](#)

[Pollens](#)

[Herbe à poux et autres pollens allergènes](#)

[Reconnaître et limiter la présence de l'herbe à poux](#)

[Rhinite saisonnière \(rhume des foins\)](#)